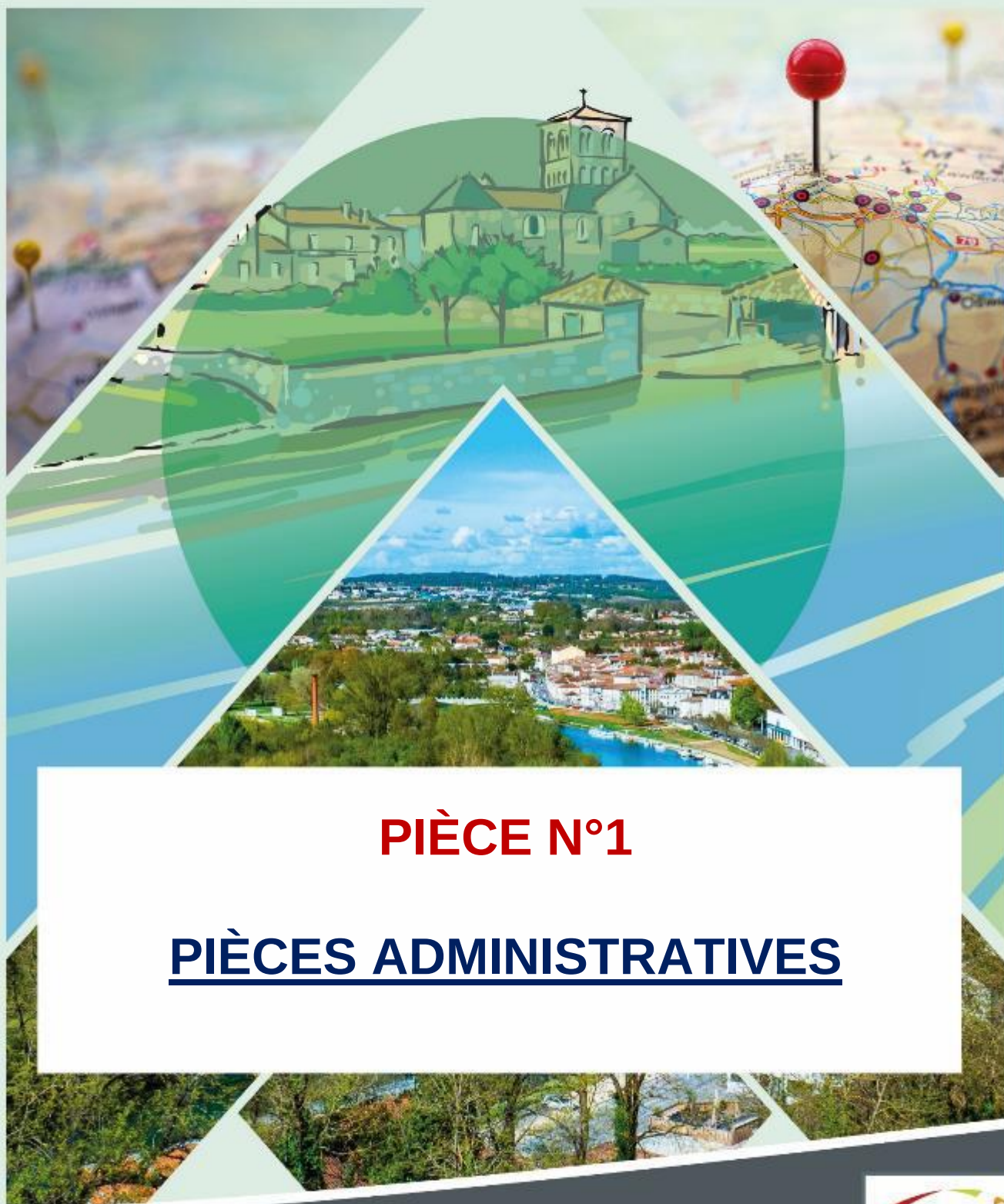


Cartéclima !

J'écris mon territoire de demain

PLUI VALANT PLAN DE MOBILITÉ



PIÈCE N°1

PIÈCES ADMINISTRATIVES

Table des matières

1-1 Délibérations du conseil communautaire de GrandAngoulême

1-1-1 Prescription du PLUi-M - 11 mars 2021

1-1-2 Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) - 19 septembre 202

1-1-3 Arrêt du PLUi-M et bilan de la concertation - 20 mars 2025

1-1-4 Second arrêt du PLUi-M - 02 juillet 2025

1-2 Délibérations des conseils municipaux des communes

1-2-1 Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) - automne 2024

1-2-2 Avis sur le PLUi-M arrêté (21 mars - 21 juin 2025)

1-2-3 Réponse de GrandAngoulême aux communes

1-3 Personnes publiques associées (PPA)

1-3-1 Avis des personnes publiques associées (PPA)

1-3-2 Réponse de GrandAngoulême aux avis des PPA

1-4 Autorité environnementale

1-4.1 Avis de l'autorité environnementale

1-4.2 Réponse de GrandAngoulême à l'avis de l'autorité environnementale